

LA PLUS FORTE-VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

Qualité de Roubaix - Courcoing

BUREAUX: Téléphone ROUBAIX 351-17
43, rue de la Gare, 43
TOURCOING Téléphone 9-63
3, rue Fédale Lehoucq
DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DE LA DEUXIÈME EXPOSITION DU SOUTIEN ARTISANAL A LILLE

Ce fut un succès de plus pour cette manifestation annuelle organisée avec le concours et sous le patronage de notre journal



Les exposants entourant, devant l'entrée du Conservatoire, le Comité du Soutien Artisanal. On voit, au centre, M. PEETERS, Conseiller Municipal, ayant à sa droite, M. DE BUSSCHÈRE, Commissaire Général et M. LIETART, Président et, à sa gauche, M. FRANÇOIS, Vice-Président.

Avec le concours et sous le patronage de notre journal, le Soutien Artisanal organisait, fin septembre, sa 2<sup>e</sup> exposition, qui obtint le succès que l'on sait, dans le cadre magnifique de la vieille bourse de Lille.

UN GARDE-CHASSE BLESSÉ A COUPS DE FEU PAR UN BRAGONNIER A BOURLON

Le bois de Bourlon, commune du Pas-de-Calais, n'est distant de très peu de Cambrai, a toujours été le lieu favori des braconniers, peuplé qu'il était et qu'il est encore de gibier de poils et de plumes.

Cette tournée se faisait selon les dispositions arrêtées entre les trois hommes, lorsque le garde Faillie, séparé de ses compagnons, faiblement aperçu par deux individus qu'il interpella par un « Halte-là », ce qui les mit en fuite.

LE ONZIÈME CONGRÈS DE L'UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD A LILLE

L'Assemblée s'est élevée contre les décrets-lois, a réclamé l'incorporation dans le Plan d'Outillage National de tous les projets de construction ou d'aménagement d'écoles et a porté à la présidence de l'« Union » M. WILLAY, en remplacement de M. SELLIEZ, décédé



M. WILLAY, le nouveau Président de l'Union des Amicales Laiques du Nord

La volonté des amicalistes de défendre l'esprit de liberté et de faire triompher l'idée laïque sous ses différentes manifestations.

LE CINQUANTENAIRE DE LA LOI MUNICIPALE

Il a été célébré hier à Paris par l'Association des Maires de France, en présence du Président de la République

Hier matin, l'Association des Maires de France a célébré solennellement le 50<sup>e</sup> anniversaire de la loi municipale, en présence du président de la République, au Palais du Trocadéro, devant une assemblée de plus de 3.000 personnes.

M. LÉON ESCOFFIER MAIRE DE DOUAI ANCIEN DÉPUTÉ DU NORD, EST MORT

M. Léon Escoffier, maire de Douai, ancien député du Nord, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Douai, vient de mourir.

La nouvelle brutale s'est répandue dans la cité de Gayant comme une traînée de poudre, faisant affluer vers la maison endeuillée les personnalités locales.



M. Léon ESCOFFIER

Il est mort hier dimanche, à 4 heures du matin. L'assaut souffrant, mardi soir, il se coucha. Mais dans la nuit une forte fièvre s'empara de lui. Le professeur Minet, de Lille, et le docteur Monnier, de Douai, diagnostiquèrent une pneumonie, dont le caractère grave ne lui échappa point. Le mal, en effet, ne fit qu'empirer et devait emporter le malade au seuil de la cinquante-neuvième année.

BELLE CONFÉRENCE SUR LE VOTE DES FEMMES, HIER A VALENCIENNES

Malgré un temps déplorable qui aurait pu rebuter les plus ardentes des candidates au bulletin de vote, la réunion organisée hier à Valenciennes par l'Union Nationale pour le vote des femmes a été couronnée de succès.

Le vote des femmes, auquel le Sénat reste toujours hostile, est une question d'actualité qui ne doit pas seulement intéresser celles qui le réclament, mais aussi tous les hommes qui, par l'usage du bulletin de vote, sont appelés à exprimer leur opinion sur ce sujet.

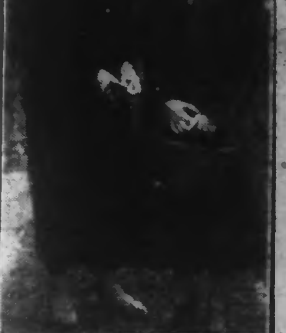
Cela est tant vrai qu'hier à Valenciennes on vit, joint au millier de femmes qui assistèrent à la conférence de l'hippodrome, bon nombre de messieurs qui furent, très satisfaits d'entendre développer un problème que l'on ne fait souvent qu'effleurer dans les assemblées électorales politiques.

M. MILLOT, maire de Valenciennes, ancien ministre, présida la réunion. Au bureau se trouvaient également, aux côtés de la conférencière M<sup>me</sup> M.-T. Moreau, avocate au Barreau de Paris, chevallier de la Légion d'honneur, Mmes H. Fauzet, organisatrice de ce meeting dont le succès est dû en bonne partie à l'active propagande qu'elle a exercée dans la région, et Mme A. Plumecocq, secrétaire générale du Comité de l'Union pour le vote des femmes, comité de formation à Valenciennes.

M. MILLOT, en ouvrant la séance remercia les organisatrices qui lui ont confié la présidence du meeting « C'est au maire, dit-il, que l'on fait honneur, abstraction de toute idée politique ». Il exprime sur le vote des femmes, son opinion que nos lecteurs connaissent enfin, il salue « avec honneur et respect » M<sup>me</sup> M.-T. Moreau qui a gagné la croix de la Légion d'honneur par son héroïque conduite pendant la guerre.

La conférence de M<sup>me</sup> M.-T. Moreau

M<sup>me</sup> M.-T. Moreau, après avoir évoqué un passé, qui n'est pas très lointain, ou la question du vote des femmes pouvait



Mme H. PAUZAT et la Conférencière, Mme M.-T. MOREAU.

encore donner matière aux satyriques plaisanteries des revuistes montre que cette question, à l'ordre du jour depuis plusieurs années, est si sérieuse que l'on ne peut « ni la combattre ni la traiter à la légère ».

La femme a pris place dans la cité moderne. Elle a conquis des droits par les succès qu'elle a remportés et par le rôle qu'elle joue dans tous les domaines de l'activité humaine, dans l'atelier, à l'usine, au laboratoire scientifique, dans les hôpitaux.

Un domaine lui reste fermé : elle n'a pas le droit politique ; elle est au point de vue politique à l'état de la condition des enfants des dioks et des fous « car on lui interdit l'usage du bulletin de vote. Donner le vote aux femmes, c'est dit la conférencière question de justice et question d'utilité. Ce sont les deux arguments qu'elle développe.

MISS PARIS 1935

Hier a eu lieu, dans un Etablissement des Champs-Élysées, l'élection de Miss Paris 1935. M<sup>lle</sup> Andrée LORRAIN, qui a été élue.

NOTRE CONCOURS DE LA PROFESSION PRÉFÉRÉE 2.000 prix valant plus de 250.000 fr. C'est aujourd'hui Lundi que nous commencerons à timbrer les enveloppes contenant les Bulletins de Réponse. Ceci n'est qu'une partie de l'énorme travail que nos laborieuses équipes auront à effectuer. Elles s'y attelleront avec oillance et mèneront à bien cette besogne ardue.

LE DRAME DE LILLE A EU DES SUITES TRAGIQUES

M<sup>lle</sup> Clarisse-Oudaert est décédée hier matin à Roubaix

Seuls de toute la Presse, nous avons relaté hier la lamentable affaire qui, ayant commencé dans un cinéma de Lille, eut une suite navrante au Commissariat Central pour avoir, enfin, un épilogue tragique à Roubaix.

M<sup>lle</sup> Clarisse, épouse d'un négociant de Roubaix, prise de malaise dans une salle de spectacles fut considérée, il faut bien le dire, un peu légèrement, comme une femme ivre et la police revint l'embarquer au violon.

Le banquet des maires

Un grand banquet eut lieu ensuite sous la présidence de M. Albert Lebrun, qui prononça un discours, au cours duquel il exalta l'attitude des maires pendant la guerre.

« Je ne puis oublier, pour ma part, ce qu'ont été les maires au cours de la grande guerre, soit qu'à l'intérieur ils aient assuré le ravitaillement de l'armée et des populations civiles, organisés en travail, prêtés aux femmes et aux enfants des mobilisés l'aide morale et matérielle dont ils avaient besoin, soit que, sur le théâtre des opérations, ils aient donné l'exemple de la vaillance et du sang-froid en face des destructions et des ravages de la guerre, ou qu'en outre, sous la domination étrangère, ils aient su montrer l'exemple de ce qui pouvait être, dans le malheur, le calme, la sagesse et la dignité d'un magistrat de France, ou qu'enfin ils soient tombés, nobles et infatigables otages, victimes de leur civisme, pour le bon renom et l'honneur de la nation.

DES SÉISMES EN TURQUIE ONT FAIT DES VICTIMES

Depuis un mois la région de Trabéspour est le centre de nombreux séismes. Douze personnes ont été tuées et soixante blessées. Plusieurs localités ont été détruites entièrement, d'autres partiellement. La population est en proie à la terreur et se réfugie dans les caves et les souterrains.

POUR LA NOËL des enfants des chômeurs

A l'occasion de la « Journée Nationale », des quêtes ont été faites hier dans toute la France et notamment dans notre région où s'est manifesté un bel élan de solidarité

La « Journée Nationale » organisée en faveur de la Noël des enfants des chômeurs, s'est déroulée hier, dans toute la France.

Dans notre région, notamment, et à Lille en particulier, l'activité déployée par M. GUILLOU, préfet du Nord, a trouvé un éloquent écho dans les résultats obtenus par les quêtes.

Des premières heures de la matinée, le poste Radio-P.T.T.-Nord lança

M. Armand Guillon, préfet du Nord, y fut pour ainsi dire en permanence depuis 9 heures du matin, accueillant avec affabilité, en compagnie de sa charmante femme, les visiteurs-souscripteurs qui venaient s'inscrire au registre ouvert en faveur des enfants des chômeurs.

Etait également présents, MM. Chulliat, chef de cabinet de M. le préfet ; Laporte, chef de bureau du cabinet

LES AMPUTÉS DE GUERRE ont tenu, hier, à Paris leur assemblée générale

Celle-ci s'est terminée par le vote d'un ordre du jour réclamant le rétablissement des chiffres du projet de 1930

L'Assemblée de la Fédération des Amputés de France qui s'est tenue hier matin, à 9 h. 30, Paris, salle Wagram, réunissant, aux côtés des Anciens Combattants de France, de nombreuses délégations de provinces et notamment : M. Allègre, vice-président du Groupe des Amputés du Nord.

M. Féra, a fait un exposé objectif de la situation et a souligné les raisons pour lesquelles les manifestations des Amputés s'étaient, dans un vaste mouvement de protestation légitime échoignée sur plusieurs jours.

M. Nouveau, a rendu compte des démarches nombreuses effectuées auprès de M. Flanin, Président du Conseil, qui, en dernier lieu, a décidé de déposer sur le bureau de la Chambre, un projet de loi apportant quelques satisfactions aux intéressés.

M. Grisoni, député, a fait connaître que le Président de la Commission des Pensions de la Chambre et lui-même, ont le ferme espoir de voir triompher la cause et l'amourante des anciens combattants amputés.

Enfin, des allocutions ont été prononcées notamment par M. Allègre, Vice-Président du Groupe des Amputés du Nord. Les orateurs ont terminé leurs discours en affirmant l'étroite solidarité de leurs groupements avec leurs anciens compagnons de combat résidant à Paris et ont dit toute la sympathie attentive de la province, qui suit avec le plus grand intérêt les efforts actuellement poursuivis à Paris, afin que sans tarder des résultats positifs et non pas l'assurance de promesses vagues fussent définitivement acquies.

L'ordre du jour

A l'issue de l'assemblée, l'ordre du jour suivant a été voté :

« La Fédération des Amputés de France, examinant le projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre en ce qui concerne l'aide supplémentaire aux Amputés, rappelle que depuis 1930, trois commissions officielles ont apprécié le préjudice causé aux Amputés, que la réduction de 20 à 50% apportée par le projet gouvernemental ne saurait donc être maintenue ; demande donc, le rétablissement des chiffres du projet en question.

« Fait respectueusement mais instamment observer au Gouvernement, que les Amputés étant de grands invalides dont la vie est fort abrégée et fait de leurs amputations, sont par excellence une catégorie de citoyens à laquelle il est peu convenable de proposer des décrets nouveaux, portant l'observation d'un droit de réparation méconnu depuis la fin de la guerre ;

« Demande donc, la suppression des décrets d'exécution ;

« Considérant enfin, que l'article 1<sup>er</sup> du projet exclut certaines catégories d'Amputés et victimes civiles de la guerre ;

« Demande pour des motifs d'équité et d'équité bien souvent exprimés, l'intégration de ces catégories d'amputés, dans le projet ;

« Fait confiance à son camarade René Bees, rapporteur de la Commission des Pensions à la Chambre et à ses collègues pour obtenir par un vote rapide l'amélioration du projet qui leur est collectivement soumis ;

L'Assemblée s'est terminée quelques minutes après midi, dans l'ordre et le calme absolu.

L'AFFAIRE NOZIERE VA-T-ELLE REBONDIR ?

Un nouveau témoin accuse Jean Dabin ou Willy d'avoir remis à Violetta 3 petits paquets blancs

L'avocat de Violetta Nozière a reçu, voici quelques jours, la visite d'un homme, M. Marchand, chauffeur de taxi, demeurant rue de Valenciennes. Assis en présence de l'avocat, le chauffeur fit cette déclaration :

« Quelques jours avant que fut connu le crime odieux de Violetta Nozière, je me trouvais rue Citjaas, dans une « Soupe populaire » qui venait d'être fondée par une association d'étudiants. Près de moi, deux jeunes gens parlaient à voix basse, il y avait là, je l'ai vu par la suite, Willy et Jean Dabin. Tous deux parlaient du revolver que Violetta Nozière venait d'acheter et de « vieux qui ne gèneraient plus ».

« Le lendemain, me trouvant une fois encore dans le réfectoire de cette soupe populaire, j'eus l'occasion d'entendre à nouveau parler entre eux : Willy, Jean Dabin et Violetta. La conversation avait, une tournure moins imprécise que celle déjà entendue la veille. Je compris alors que la jeune fille était décidée à commettre un crime. A un moment donné, je vis paraître l'un des deux étudiants remettre, sous le manteau de Violetta, trois petits paquets blancs. Deux jours plus tard, en dépliant mon journal, quelle ne fut pas ma stupéfaction de lire, en première page, les horribles détails du double assassinat de la rue de Valenciennes.

« Aussitôt obsédé par le secret que je portais en moi, j'écrivis au Parquet la relation exacte de ce que j'avais vu et entendu. Je ne signai pas. Ma lettre fut, sans aucun doute, jetée au panier (c'est-à-dire que j'étais immédiatement mis au silence). Car elle ne donna lieu à aucune recherche. Depuis, épouvanté par la condamnation de Violetta Nozière, j'ai décidé de venir chez vous pour vous faire connaître tout ce que je sais ».

On se demande si ce fait nouveau ne va pas faire rebondir l'affaire et provoquer la révision du procès qui se termina par la condamnation à mort de la jeune partriciè.